

MOUVEMENT INTERDEPARTEMENTAL 2023 BONIFICATION AU TITRE DU HANDICAP

PREMIER DEGRE

Cette notice renseignée doit être accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- > la RQTH (reconnaissance de qualité de travailleur handicapé) si elle a été accordée
- > un certificat médical récent (sous pli confidentiel) descriptif de la pathologie (dont vous souffrez ou dont souffre votre conjoint(e)ou votre enfant), précisant les limitations et gênes fonctionnelles qui en découlent, ainsi que les traitements nécessaires
- > une lettre manuscrite expliquant votre situation et vos choix de mutation.

L'ensemble du dossier est à adresser directement à la DSDEN du Gers, accompagné de l'annexe I :

DSDEN du Gers DIPER Mouvement PE 1er degré Fabienne BOUR et Elisabeth BAUDE 10 place Jean David 32000 AUCH pour le 14 décembre 2022 au plus tard

TOUT DOSSIER ARRIVE INCOMPLET OU POSTE APRES LE 14 DECEMBRE 2022 NE SERA PAS ETUDIE

Personne pour laquelle la bonificat ☐ L'intéressé	ion est demande ☐ Le conjoint	ée : □ Un enfant à charge
Corps/Grade :		Département:
Stagiaire : oui 🗆		non □
Nom d'usage : Prénom :		Nom de naissance :
Date de naissance :		Situation de famille :
Nombre d'enfants : Date Profession du ou de la Conjoint (e)		enfants :
Adresse personnelle :		
Commune :		Code postal :
N° de téléphone :		Courriel:
Titulaire :		
 Affectation à titre définitif 		
 Brigade de remplacement 		
 Mise à disposition à titre prov 	isoire 🗖	
(Dans ce cas, localisation du poste d		
Année d'entrée dans l'Education na	ationale :	Date de nomination dans le poste actuel :
Affectation actuelle (nom de l'établis	ssement/commun	e/département) :
Position actuelle :		
 Activité 		
Congé de maladie ordinaire		
CLM ou CLD		
 Disponibilité 		
Vœux demandés à la rentrée scola	ire 2023 :	
Fait à	, le	Signature